

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1486 du Samedi 28 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



ACCÉLÉRATION DES RÉFORMES
DANS L'ÉDUCATION
ET LES INFRASTRUCTURES

P. 16

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI DE SIDI ABDALLAH



LE PROJET STRATÉGIQUE AVANCE
À UN RYTHME SOUTENU

P. 6

AÏD EL ADHA



PREMIÈRE LIVRAISON DE MOUTONS
IMPORTÉS AU PORT D'ALGER

P. 6

ALLOCATION CHÔMAGE

UN LEVIER MODERNE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

● L'allocation chômage est fondée sur l'accompagnement,
la formation et l'accès à l'emploi durable.

P. 5



ALGÉRIE - ESPAGNE



VERS UNE RELANCE STRATÉGIQUE MULTIDIMENSIONNELLE

● Le chef de l'Etat reçoit le ministre des Affaires étrangères,
de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne

P. 3

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE LA RADIO ALGÉRIENNE ET DJEZZY

Un accord de partenariat a été conclu, jeudi dernier, entre la Radio algérienne et l'opérateur de téléphonie mobile (Djezzy), en vue de renforcer la coopération dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'accompagner la transition numérique du secteur audiovisuel. L'accord qui a été signé par le directeur général de la Radio algérienne, Adel Slakdji, et le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de modernisation visant à promouvoir l'intégration de solutions technologiques innovantes

au sein de l'entreprise médiatique. Il porte notamment sur l'hébergement des données, ainsi que sur la modernisation des services de production, de diffusion et de communication. A travers ce partenariat, la Radio algérienne ambitionne de l'adapter aux mutations technologiques accélérées et de consolider sa présence sur les plateformes numériques, dans l'objectif de proposer un contenu médiatique de meilleure qualité, plus interactif et en adéquation avec les attentes d'un public de plus en plus tourné vers le numérique.



ALGER

MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE PÉNÉTRANTE DE LA COMMUNE DE DRARIA

Une nouvelle infrastructure routière vient renforcer le réseau de circulation dans la capitale. Le premier tronçon de la pénétrante reliant la commune de Draria à la route express desservant le complexe Mohamed-Boudiaf (5 Juillet) a été mis en service mercredi, facilitant ainsi l'accès vers les communes de Baba Hassen et Draria, selon un communiqué de la wilaya d'Alger. Ce projet s'inscrit dans le cadre du « Plan jaune » dédié au transport, relevant de la stratégie de modernisation de la capitale. Lors d'une visite d'inspection, le ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a souligné l'importance d'assurer la sécurité de cet axe et de mettre en place une signalisation adéquate afin d'orienter efficacement les usagers.

Cette nouvelle pénétrante constitue une infrastructure structurante visant à élargir le réseau routier et à accroître sa capacité, contribuant ainsi à



réduire la congestion sur les principaux axes. Elle permettra également de faciliter l'accès au front de mer, notamment vers Bab El Oued via l'axe Frais-Vallon, tout en améliorant la connectivité entre plusieurs communes voisines telles que Ben Aknoun, Bouzaréah, Beni Messous et El Biar.

Le projet prévoit également la création de nouveaux accès afin d'éviter les points de croisement aux entrées, ce qui permettra une meilleure fluidité du trafic et un accès plus direct à la route express menant au complexe Mohamed-Boudiaf.

Par ailleurs, les travaux du deuxième tronçon, long de 3,5 km et s'étendant vers la commune de Khraicia, se poursuivent. Cette partie du projet, située au niveau de la deuxième rocade reliant Birtouta à Zeralda, comprend la réalisation d'ouvrages d'art destinés à mieux

organiser la circulation. Des études ont été finalisées pour la réalisation de nouveaux accès vers des zones d'habitation, notamment en direction du quartier AADL de Draria et de la zone d'Oued Tarfa, dans l'objectif de faciliter davantage la mobilité des citoyens et l'accès à cette infrastructure stratégique. Le Pan Jaune se poursuivra au cours des prochaines années avec de nouvelles réalisations réparties à travers la capitale afin de fluidifier la circulation des habitants.

Cheklat Meriem

ENTRÉE ET LA SORTIE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE AVEC UN VISA OMRA APPEL AU RESPECT DES DÉLAIS FIXÉS

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi dernier dans un communiqué, l'ensemble des citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra à respecter les délais fixés pour l'entrée et la sortie du Royaume d'Arabie saoudite avec un visa Omra, afin d'éviter toute infraction aux répercussions négatives. "La date limite d'entrée sur le territoire du Royaume d'Arabie saoudite avec un visa Omra est fixée au 15 Chaoual 1447h, correspondant au 03 avril 2026, tandis que celle de la sortie du sol saoudien a été arrêtée au 1er Dhoul Qid'ah 1447h, correspondant au 18 avril 2026", précise la même source. A ce propos, l'ONPO a appelé l'ensemble des pèlerins accomplissant la Omra à respecter les délais



fixés, "afin d'éviter toute infraction aux répercussions négatives". L'ensemble des pèlerins sont appelés à "ne pas se laisser entraîner par des annonces et programmes frauduleux, ni à traiter avec des parties non agréées, outre l'impératif de veiller à traiter exclusivement avec des agences de tourisme et de voyages agréées, via les canaux officiels", lit-on dans le communiqué.

L'ONPO a rappelé "l'importance de respecter les consignes organisationnelles", le pèlerinage étant soumis à une autorisation préalable, d'où la nécessité de respecter les procédures en vigueur, afin de garantir l'accomplissement des rites en toute facilité et sécurité, conclut le communiqué.

TAMANRASSET LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON NATIONAL DU TOURISME DE JEUNES



Le Salon national du tourisme de jeunes, dans sa première édition, a été lancé jeudi soir à Tamanrasset, avec la participation d'environ 200 jeunes issus d'une trentaine de wilayas.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans un cadre naturel exceptionnel de l'Aghaggar, dans une ambiance marquée par un décor typiquement traditionnel. L'événement a été animé par un défilé des différentes troupes participantes, une parade des scouts musulmans algériens, et des spectacles folkloriques.

Dans son allocution, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraa, a souligné que cette manifestation représente une véritable opportunité pour mettre en valeur le potentiel des jeunes participants et promouvoir les nombreux atouts touristiques dont regorge les différentes régions du pays. Par ailleurs, des expositions d'artisanat traditionnel ont été organisées permettant aux visiteurs de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine artisanal national, a indiqué le directeur de la Chambre de l'Artisanat de Tamanrasset, Mohamed Mansouri. Le Salon national du tourisme de jeunes, qui se poursuivra jusqu'au 29 mars courant, a drainé, dès son ouverture, un public nombreux. Des circuits touristiques sont également prévus afin de faire découvrir aux participants plusieurs sites emblématiques de l'Aghaggar.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°R : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadja

Rédaction

M. B. Khadja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Édition

O. M.
Djaffar Chibab
Cheklat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 51/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

ALGÉRIE – ESPAGNE

VERS UNE RELANCE STRATÉGIQUE MULTIDIMENSIONNELLE

Dans un contexte régional marqué par de profondes recompositions, notamment en Méditerranée, l'Algérie et l'Espagne semblent amorcer une nouvelle phase de rapprochement stratégique. La décision annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réactiver le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération liant les deux pays depuis octobre 2002, marque une étape importante dans la relance d'une relation bilatérale appelée à jouer un rôle majeur dans les équilibres méditerranéens.

Cette annonce a été faite lors de l'audience accordée, jeudi dernier, par le Président de la République, au ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Espagne, José Manuel Albares, en visite officielle en Algérie, selon un communiqué de la Présidence. Au-delà de la dimension protocolaire, cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations algéro-espagnoles ainsi que les perspectives prometteuses qu'elles offrent, dans un contexte marqué par une dynamique de consolidation et de diversification des échanges entre les deux pays. Selon le communiqué de la Présidence, les relations bilatérales connaissent actuellement « une dynamique remarquable », traduisant une volonté commune de dépasser les tensions passées pour construire un partenariat renouvelé, plus équilibré et davantage tourné vers les défis stratégiques contemporains. Dans ce contexte, la décision du président Tebboune de réactiver le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en 2002 est un signal politique fort. Ce traité constitue en effet l'un des cadres les plus structurants de la coopération algéro-espagnole, couvrant aussi bien les domaines politique, économique, énergétique que sécuritaire. La relance de ce mécanisme traduit ainsi une volonté claire d'inscrire la relation bilatérale dans une trajectoire durable, fondée sur la confiance mutuelle, la complémentarité économique et la stabilité régionale. L'audience s'est déroulée en présence de plusieurs hauts responsables algériens, notamment Boualem Boualem, directeur de Cabinet de la Présidence de la



Le Président Tebboune a reçu le ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Espagne en visite officielle en Algérie

République, Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Amar Abba, conseiller diplomatique du président, ainsi que Abdelfetah Daghmoum, ambassadeur d'Algérie auprès de l'Espagne. La composition de cette réunion illustre l'importance stratégique accordée à cette visite, qui intervient dans un contexte où l'Algérie et l'Espagne cherchent à renforcer leur coopération dans plusieurs domaines clés, notamment l'énergie, l'économie, la sécurité régionale et les échanges humains.

L'ESPAGNE RÉAFFIRME LE CARACTÈRE STRATÉGIQUE DE L'ALGÉRIE

À l'issue de l'audience, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a souligné la dimension stratégique de la relation entre les deux pays, qualifiant l'Algérie de « partenaire stratégique » et d'« ami ». « L'Algérie est un partenaire stratégique et, avant tout, un ami avec lequel nous entretenons des relations humaines et des intérêts communs, notamment en matière d'avenir et de stabilité en Méditerranée et en Afrique », a-t-il

déclaré. Cette déclaration reflète l'importance croissante accordée par Madrid à la coopération avec Alger. D'ailleurs, le chef de la diplomatie espagnole a également souligné que sa visite « confirme une nouvelle fois le caractère privilégié des relations entre les deux pays ».

Au plan économique, le ministre espagnol s'est félicité de l'évolution positive des échanges commerciaux entre les deux pays. Selon lui, le volume des échanges bilatéraux a atteint 8,5 milliards d'euros en 2025, illustrant la vitalité de la coopération économique.

Plus significatif encore, les exportations espagnoles vers l'Algérie ont triplé l'année dernière, confirmant la montée en puissance des relations commerciales et l'intérêt croissant des entreprises espagnoles pour le marché algérien. Aujourd'hui, plus de 100 entreprises espagnoles sont présentes en Algérie, opérant dans des secteurs variés tels que l'énergie, les infrastructures, l'agro-industrie, les transports et les services. Dans cette perspective, José Manuel Albares a annoncé la tenue d'une rencontre avec des chefs d'entreprises espagnoles établies en Algérie, afin de renforcer davantage la dynamique d'investissement et d'échanges commerciaux.

Cette évolution témoigne de l'attractivité croissante de l'économie algérienne et de la volonté des opérateurs espagnols de s'inscrire durablement dans les projets de développement du pays.

LE VOILE CULTUREL DES RELATIONS

Au-delà des enjeux économiques et politiques, la dimension culturelle a également occupé une place importante dans les discussions. Le ministre espagnol a souligné le rôle fondamental des échanges culturels dans le rapprochement entre les deux peuples. Dans ce cadre, il a annoncé son déplacement à Oran pour inaugurer un nouveau centre de l'Institut Cervantes, destiné à promouvoir la langue espagnole et à renforcer les échanges culturels entre les deux pays.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de consolider les liens humains et culturels, considérés comme un levier essentiel pour approfondir la coopération bilatérale.

Les discussions ont également porté sur les questions régionales, notamment la stabilité en Méditerranée et en Afrique, deux espaces où l'Algérie et l'Espagne jouent un rôle stratégique.

Face aux défis liés à la migration, à la sécurité énergétique et aux tensions géopolitiques, les deux pays apparaissent comme des partenaires complémentaires, capables de contribuer à la stabilité régionale.

La relance du Traité d'amitié de 2002 s'inscrit précisément dans cette logique, visant à renforcer la coordination politique et sécuritaire entre Alger et Madrid.

La visite du ministre espagnol des Affaires étrangères en Algérie et la décision de réactiver le traité d'amitié marquent ainsi une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays.

La diplomatie adore les symboles. Cette visite n'est pas qu'un symbole. C'est le retour d'un partenariat qui, manifestement, n'a jamais vraiment cessé d'être essentiel pour les deux rives de la Méditerranée. Et pour une fois, la politique avance dans le bon sens. Ce qui arrive rarement, donc autant le noter.

G. Salah Eddine

AHMED ATTAFF REÇOIT SON HOMOLOGUE ESPAGNOL

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi dernier au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, M. José Manuel Albares Bueno, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux ministres ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi d'une séance de travail élargie avec la participation des délégations des deux pays, a précisé le communiqué. Dans ce cadre, les deux parties ont salué "la dynamique remarquable marquant les relations de coopération et de partenariat entre les

deux pays, notamment dans le secteur de l'énergie et dans d'autres domaines économiques". Elles ont, en outre, exprimé "leur aspiration à réaliser davantage d'acquis sur la voie du développement du partenariat bilatéral et de l'élargissement de ses domaines vitaux". "Les deux ministres ont, par ailleurs, échangé les points de vue et analyses sur nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, à leur tête la situation de crise au Moyen-Orient, ainsi que les développements dans la région sahélo saharienne et dans les deux rives de la Méditerranée", conclut le communiqué.

APS

SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION ALIMENTARIA 2026 SIGNATURE DE PLUSIEURS CONTRATS D'EXPORTATIONS

Signature de plusieurs contrats d'exportations L'Algérie a achevé, jeudi dernier, sa participation au salon international de l'alimentation Alimentaria 2026, organisé du 23 au 26 mars à Barcelone, sur une note positive marquée par la signature de contrats d'exportation et d'un mémorandum d'entente (MoU), selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Présente à travers un pavillon national mis en place par le ministère, l'Algérie a réuni plusieurs entreprises et opérateurs économiques spécialisés dans l'agroalimentaire et les produits agricoles, illustrant la diversité et le

potentiel du tissu productif national dans ce secteur stratégique. Cette participation s'est concrétisée par la conclusion, par deux entreprises algériennes, de contrats d'exportation vers le marché européen, portant notamment sur des produits phares tels que l'huile d'olive, ainsi que les fruits et légumes. Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé pour l'exportation de l'huile d'olive algérienne vers le marché chinois, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de pénétration des marchés asiatiques pour ce produit emblématique. En marge du salon, le pavillon algérien a également été le théâtre de nombreuses rencontres professionnelles entre

opérateurs nationaux et partenaires étrangers. Ces échanges ont permis d'explorer des opportunités de coopération et de partenariat, tout en renforçant la visibilité et l'attractivité des produits algériens à l'international. Cette participation s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à accompagner les opérateurs économiques dans leur démarche d'exportation et à consolider la présence des produits nationaux sur les marchés extérieurs. Elle traduit également la volonté des pouvoirs publics de promouvoir les exportations hors hydrocarbures et de diversifier davantage la base des exportations algériennes.

Cheklat Meriem

RÉVISION DE LA LOI SUR LE RÉGIME ÉLECTORAL RENFORCEMENT DES MÉCANISMES D'INTÉGRITÉ ET DE DÉMOCRATIE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a déclaré, jeudi à Alger, que la refonte de la loi organique relative au régime électoral vise à instaurer un système électoral « équilibré » et à renforcer les mécanismes d'intégrité et de démocratie.

Présentant le projet de loi devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale, le ministre a exposé les grandes lignes du texte modifiant et complétant la loi organique n°21-01 relative au régime électoral. Il a souligné que cette révision s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant notamment à consolider l'État de droit et à renforcer les institutions démocratiques. Dans ce contexte, M. Sayoud a rappelé que le président de la République a mis en avant le rôle central des assemblées populaires élues, qualifiées de « pierre angulaire du cadre institutionnel de la nouvelle Algérie ». Il a également insisté sur l'importance de protéger ces institutions contre toute forme de financement illicite, afin de garantir une représentation populaire crédible, intègre et véritablement au service des citoyens, en adéquation avec leurs préoccupations. Le ministre a précisé que cette réforme s'inscrit également dans le cadre de la modernisation du dispositif juridique encadrant le processus électoral, en cohérence avec l'amendement technique de la Constitution adopté récemment par le Parlement réuni en session plénière. Cette démarche traduit, selon lui, une volonté politique affirmée de renforcer la transparence et l'efficacité du système électoral. M. Sayoud a affirmé que ce projet de loi reflète « une volonté politique



claire » de consolider les principes démocratiques et de poser les bases juridiques d'un processus électoral transparent, impartial et respectueux du libre choix des citoyens. Il a également souligné que ce texte témoigne de l'engagement de l'État à renforcer la confiance du public dans les institutions électorales. Dans cette optique, le projet prévoit notamment la réorganisation et la restructuration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), afin de garantir son indépendance et d'améliorer son fonctionnement. Cette réforme vise également à dissocier les missions de l'ANIE des tâches matérielles et logistiques relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du ministère des Transports, permettant ainsi de clarifier les responsabilités et de renforcer la crédibilité du processus électoral. Le ministre a également précisé que les amendements proposés ne constituent pas une rupture avec la législation actuelle, mais visent plutôt à consolider les acquis existants et à développer de nouveaux

mécanismes permettant de bâtir un système électoral plus équilibré, avec des institutions plus fortes et davantage représentatives. Selon les précisions fournies, le projet de loi comprend la modification de 85 articles, l'ajout de 4 nouveaux articles, l'abrogation de 5 dispositions et la révision de 14 articles, illustrant l'ampleur de cette réforme.

FACILITATION DE LA PARTICIPATION POLITIQUE

Parmi les principales mesures introduites, le ministre a évoqué la réduction du nombre de signatures exigées pour la constitution des listes électorales, une décision visant à encourager une participation politique plus large. Ainsi, pour les élections locales, le nombre de signatures requises par candidat a été réduit de 50 à 35. Pour les élections législatives, ce seuil a été abaissé de 250 à 150 signatures, dans l'objectif de faciliter l'accès à la compétition électorale tout en maintenant les garanties nécessaires à la crédibilité des candidatures. Les amendements prévoient

également l'introduction de nouveaux mécanismes de contrôle du financement électoral, afin de prévenir toute influence illégale sur le processus démocratique. Cette mesure s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la transparence et l'intégrité des élections. Le projet de loi prévoit aussi le recours accru à la numérisation du processus électoral, notamment à travers l'introduction du dépouillement électronique des votes. Cette évolution devrait permettre d'améliorer l'efficacité, la rapidité et la précision des résultats électoraux,

tout en réduisant les marges d'erreur. Le texte introduit également des critères d'éligibilité plus rigoureux, notamment en matière de niveau d'instruction et de certificat de bonne conduite. Ces dispositions visent à garantir que les candidats disposent des compétences nécessaires pour gérer les affaires publiques et représenter efficacement les citoyens. Par ailleurs, les amendements prévoient le renforcement de la représentation des femmes et des jeunes au sein des listes électorales, dans le but de favoriser un renouvellement de la classe politique et d'assurer une représentation plus inclusive de la société. À travers cette révision de la loi électorale, les autorités entendent ainsi consolider les bases d'un système démocratique plus transparent, plus inclusif et plus représentatif. L'objectif affiché est de renforcer la crédibilité des élections et de consolider la confiance des citoyens dans les institutions.

Abir Menasria

SOLIDARITÉ LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES POUR 2026

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, mercredi dernier, le lancement d'un programme de soutien destiné aux associations nationales et locales à caractère social et humanitaire au titre de l'année 2026. Selon un communiqué du ministère, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays, notamment celles du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur l'importance de renforcer le rôle de la société civile, de dynamiser les activités associatives et d'intensifier l'accompagnement des projets à dimension sociale et humanitaire. Ce programme vise également à intégrer davantage les associations sociales et humanitaires dans la dynamique économique et sociale nationale, en leur offrant un appui pour la réalisation de projets à fort impact social.

Dans ce cadre, le ministère invite les associations, nationales et locales, à proposer des initiatives en adéquation avec les priorités du programme sectoriel. Les projets concernés portent notamment sur le soutien et la valorisation des centres destinés aux personnes à besoins spécifiques, l'accompagnement des projets d'insertion par le travail, la création d'ateliers protégés, ainsi que le développement de fermes éducatives dédiées aux personnes en situation de vulnérabilité. Le programme encourage également les initiatives visant à promouvoir l'intégration socio-économique des femmes, ainsi que la prise en charge de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse en situation précaire. Par ailleurs, ce dispositif prévoit l'appui aux centres d'accueil pour femmes et personnes âgées, le développement de services d'assistance à domicile pour les personnes âgées et celles à besoins spécifiques, incluant

l'accompagnement psychosocial, ainsi que le soutien aux projets créatifs, artistiques et de loisirs destinés aux catégories vulnérables. Les associations souhaitant bénéficier d'un soutien financier sont invitées à déposer une demande administrative initiale via la plateforme électronique dédiée, accessible à l'adresse suivante : <https://www.solidarite-association.org>. Le ministère précise que la plateforme sera ouverte pour une durée de 30 jours ouvrables à compter de la date de publication de l'annonce, période durant laquelle les associations pourront soumettre leurs projets pour examen. Ce programme s'inscrit ainsi dans une démarche visant à renforcer le rôle des acteurs associatifs, considérés comme des partenaires essentiels dans la promotion de la solidarité nationale et le soutien aux catégories sociales les plus vulnérables.

Amira Benhizia

ALLOCATION CHÔMAGE UN LEVIER MODERNE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Intervenant mardi dernier dans l'émission « L'invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Nour El Houda Khellili, sous-directrice de la coordination et du partenariat au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, a livré une analyse détaillée de ce mécanisme. Elle a notamment évoqué les quelque 140 000 demandes actuellement enregistrées sur la plateforme numérique « Minha », dédiée à la gestion de l'allocation chômage.

Dès le début de son intervention, Mme Khellili a tenu à préciser que ces 140 000 inscrits ne constituent pas encore des bénéficiaires effectifs, mais des dossiers en cours d'étude. « Il s'agit de demandes soumises à un processus de vérification progressif et rigoureux », a-t-elle expliqué. La plateforme « Minha », développée en interne par les équipes de l'Agence nationale de l'emploi, repose sur un système d'interconnexion avec plusieurs bases de données nationales. Elle permet ainsi un contrôle automatisé et instantané, notamment avec les fichiers de la CNAS, de la CASNOS, de la CNR, de l'état civil et de l'enseignement supérieur. Ce dispositif vise à garantir une attribution équitable et transparente de l'allocation. Dans cette optique, les rendez-vous d'examen des dossiers ont été planifiés à travers l'ensemble du territoire, mobilisant 278 agences locales réparties sur 58 wilayas. L'objectif affiché est de finaliser le traitement de l'ensemble des demandes d'ici au 31 juillet prochain.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE RENFORCÉ

Revenant sur les fondements juridiques du dispositif, la responsable a rappelé que l'allocation chômage a été instaurée en 2022, avant d'être récemment révisée par un nouveau décret en janvier 2026. « Ce mécanisme vise avant tout à assurer un revenu minimum aux demandeurs d'emploi, tout en les accompagnant vers une insertion durable dans le marché du travail », a-t-elle souligné, mettant en avant la volonté des pouvoirs publics de préserver la dignité des jeunes en quête d'emploi. Les critères d'éligibilité restent strictement encadrés : être de nationalité algérienne, âgé de 19 à 40 ans, primo-demandeur d'emploi, sans revenu personnel ni conjugal, et n'avoir jamais bénéficié de dispositifs

publics d'aide à l'emploi tels que l'Ansej, la Nesda ou l'Angem. Dans une approche inclusive, Mme Khellili a précisé que les anciens détenus ayant purgé leur peine peuvent également bénéficier de cette allocation, dans une logique de réinsertion sociale. À l'inverse, certaines situations entraînent une exclusion automatique. Toute affiliation à un organisme de sécurité sociale (CNAS, CASNOS ou CNR), ou la perception d'un revenu par le conjoint, prive le demandeur de ce droit. De même, le refus d'une offre d'emploi, d'une formation ou d'une convocation de l'ANEM peut conduire à la suspension, voire à la suppression définitive de l'allocation. Parmi les évolutions introduites en 2026 figure également la limitation de la durée du dispositif. Désormais, l'allocation est accordée pour une période d'un an, renouvelable une seule fois sous conditions bien définies.

UNE ORIENTATION AFFIRMÉE VERS LA FORMATION

Au-delà de son aspect financier, le dispositif s'inscrit désormais dans une logique d'activation, centrée sur le développement des compétences et l'amélioration de l'employabilité. « L'offre de formation a été élargie, passant de formations qualifiantes à des parcours diplômants, afin de mieux répondre aux exigences du marché du travail », a indiqué Mme Khellili. Ces formations, proposées en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle, peuvent durer jusqu'à six mois pour les cycles qualifiants, et atteindre deux années pour certaines spécialités. Là encore, le refus d'une formation entraîne la perte du bénéfice de l'allocation. Sur le plan des performances, les chiffres avancés témoignent d'une dynamique notable. À la fin de l'année 2025, plus de 1,44 million de bénéficiaires ont été orientés dans le cadre de ce dispositif, dont 115 000



ont effectivement accédé à un emploi. Pour les deux premiers mois de 2026, plus de 120 000 placements ont déjà été enregistrés, un indicateur que Mme Khellili qualifie de « très encourageant ». Elle a également souligné que plus de 72 % des bénéficiaires sont des femmes. Toutefois, cette forte représentation s'accompagne de défis spécifiques, notamment liés au manque de qualification ou à une orientation vers le secteur informel, ce qui complique leur insertion professionnelle. « Certaines refusent même les formations ou les convocations proposées », a-t-elle relevé.

DES PROFILS VARIÉS, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Trois grandes catégories de bénéficiaires se distinguent : les personnes sans qualification, majoritaires, suivies des diplômés universitaires, puis des titulaires de diplômes issus de la formation professionnelle. Ces derniers restent les plus recherchés sur le marché, en particulier dans les métiers techniques. Pour les diplômés universitaires, les filières les plus demandées concernent notamment l'informatique, l'électronique et l'électrotechnique, avec des besoins qui varient selon les régions. Mme Khellili a insisté sur le rôle central de l'accompagnement assuré par l'ANEM. « Il ne s'agit pas seulement de convoquer les

demandeurs, mais de les suivre tout au long de leur parcours », a-t-elle expliqué. Cela inclut l'aide à la rédaction de CV, l'organisation de formations gratuites et même la présence de conseillers lors des entretiens d'embauche afin d'identifier les axes d'amélioration. Enfin, elle a rappelé que le suivi des dossiers est entièrement digitalisé via la plateforme « Minha », permettant à chaque demandeur de consulter en temps réel l'état d'avancement de sa candidature. En cas d'anomalie ou de document manquant, les intéressés sont informés par SMS, appel téléphonique ou notification. Les autorités ambitionnent de dépasser la simple logique d'assistance financière. L'allocation chômage se veut désormais un véritable levier d'intégration économique et sociale, fondé sur l'accompagnement, la formation et l'accès à l'emploi durable. « L'objectif est clair : transformer ce mécanisme en un outil actif d'insertion professionnelle », a conclu Mme Khellili, appelant les bénéficiaires à s'engager pleinement dans leur parcours vers l'emploi. À travers cette approche, l'allocation chômage tend à se redéfinir comme un outil stratégique au service de l'insertion, misant autant sur la responsabilisation des bénéficiaires que sur l'efficacité des dispositifs d'accompagnement. Un équilibre encore en construction, mais porteur d'espoirs pour une meilleure intégration des jeunes dans le monde du travail.

Cheklat Meriem

POUR MODERNISER SA FLOTTE AIR ALGÉRIE ANNONCE L'ACQUISITION DE 10 BOEING 737 MAX 8

Le Groupe Air Algérie a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, l'acquisition de dix nouveaux appareils de type Boeing 737 MAX 8, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant le développement et la modernisation du transport aérien civil en Algérie. Selon la même source, cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la flotte du

groupe, du renforcement de son réseau et de l'amélioration de l'expérience client ainsi que du confort à bord. Le programme de livraison prévoit la réception de cinq appareils à partir de juillet 2026, tandis que les cinq autres seront livrés au cours de l'année 2027, a précisé le communiqué. Le Groupe Air Algérie a souligné que ce projet s'inscrit dans une vision globale visant à accompagner les évolutions du secteur du

transport aérien et à répondre aux exigences des marchés national et international. Cette démarche devra également contribuer à renforcer la compétitivité de la compagnie et à consolider sa position, a ajouté la même source. Le Groupe a, en outre, réaffirmé son engagement à poursuivre ses efforts de modernisation et de développement, au service de ses clients et du renforcement de sa performance opérationnelle.

APS

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE HÔPITAL ALGÉRO-QATARI À SIDI ABDALLAH

LE PROJET STRATÉGIQUE

AVANCE À UN RYTHME SOUTENU

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, s'est félicité, jeudi dernier, du « bon rythme » d'avancement des travaux de l'hôpital algéro-qatari en cours de réalisation dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), dont l'inauguration est prévue pour l'année prochaine.

Lors d'une visite d'inspection sur le site du projet, M. Rekkache a indiqué, dans une déclaration à la presse, que les travaux progressaient conformément au calendrier établi, ce qui devrait permettre la livraison de cette infrastructure hospitalière dans les délais prévus. Il a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-qatarie et concrétise « l'ambition du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de doter l'Algérie d'un hôpital répondant aux normes



internationales, notamment dans des spécialités médicales avancées ». Selon les explications fournies sur place, le coût de ce projet est estimé à environ 287 millions de dollars. Cette infrastructure vise à renforcer l'investissement dans le secteur de la santé, tout en développant des spécialités médicales de pointe au niveau national. M. Rekkache a également mis en avant les retombées socio-économiques

attendues de cette nouvelle structure hospitalière, qui devrait générer près de 954 emplois directs, améliorer la qualité des soins et contribuer à réduire le recours aux traitements médicaux à l'étranger. La future institution médicale comprendra des installations intégrées, notamment des blocs opératoires dotés d'équipements technologiques de dernière génération, des unités de soins intensifs, des centres

d'imagerie et de radiologie avancés, ainsi que des laboratoires modernes et des services spécialisés répondant aux standards internationaux. L'hôpital proposera également plusieurs spécialités médicales de pointe, dont la neuroradiologie interventionnelle, la neurochirurgie avec l'utilisation de la technologie Gamma Knife pour le traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC), la rééducation fonctionnelle, la greffe hépatique, la chirurgie cardiaque pédiatrique et adulte, ainsi que la chirurgie oncologique osseuse. Au cours de cette visite, les responsables du projet ont également mis en avant l'ampleur de cette infrastructure, qui s'étend sur près de 10 hectares, soulignant son rôle stratégique dans le renforcement du système hospitalier national et l'amélioration de la prise en charge médicale en Algérie. L'hôpital algéro-qatari de Sidi Abdallah s'annonce comme une infrastructure stratégique, appelée à renforcer l'autonomie sanitaire du pays, à attirer des compétences de haut niveau et à positionner l'Algérie comme un hub médical régional dans les années à venir.

Amira Benhizia

QS WORLD UNIVERSITY RANKING BY SUBJECT

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE S'IMPOSE POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE CLASSEMENT MONDIAL

L'Université algérienne s'est imposée, pour la première fois, dans le classement mondial QS par spécialité, marquant ainsi un "bond qualitatif" pour le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Algérie, indique, jeudi, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Pour la première fois, et dans un bond qualitatif pour le secteur, l'Université algérienne s'est imposée dans le classement mondial QS par spécialité

(QS World University Ranking by Subject)", précise la même source. Ainsi, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) a obtenu la première place au niveau maghrébin dans le domaine du génie pétrolier parmi les 101-150 meilleures universités au monde. Elle s'est également classée première au niveau maghrébin en génie électrique et électronique, parmi les 401-450 meilleures universités au monde". La première place au

niveau maghrébin est aussi revenue à l'USTHB dans le domaine de l'informatique et des systèmes d'information, parmi les 651-700 meilleures universités mondiales. A son tour, l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès a décroché la première place au niveau maghrébin dans le domaine du génie mécanique, de l'aéronautique et du génie de la production, parmi les 401-450 meilleures universités au monde", conclut le communiqué.

AÏD EL-ADHA 2026

PREMIÈRE LIVRAISON DE MOUTONS IMPORTÉS AU PORT D'ALGER

Le port d'Alger a accueilli, jeudi dernier, la première livraison de moutons importés en provenance d'Espagne, dans le cadre des préparatifs de l'Aïd El-Adha 2026. Cette cargaison, composée de 12.350 têtes, vise à approvisionner le marché national en bétail destiné au sacrifice, a indiqué un communiqué de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Dès les premières heures de la matinée, l'opération d'accostage du navire « Unimar » s'est déroulée dans des conditions organisationnelles strictes. Selon le communiqué de l'EPAL, l'opération a mobilisé d'importants moyens humains et logistiques afin d'assurer un déchargement sécurisé et fluide de la cargaison, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à optimiser la

gestion de ce type d'opérations. Ces importations interviennent conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à stabiliser les prix. D'ailleurs, cette première livraison s'inscrit dans une série d'arrivages programmés à intervalles réguliers dans différents ports du pays, dans le cadre d'une stratégie anticipative d'importation d'un million de moutons destinés à l'Aïd El-Adha 2026. L'objectif est de répondre à la forte demande enregistrée durant cette période et d'assurer un approvisionnement suffisant du marché national. Il convient de rappeler que, lors du Conseil des ministres tenu le 8 mars dernier, le président de la République avait fixé



le prix de vente du mouton importé à un maximum de 50.000 dinars, afin de garantir son accessibilité aux citoyens. À ce titre, le chef de l'État avait également ordonné aux autorités concernées d'assurer un

suivi rigoureux de l'opération d'importation et de distribution, tout en veillant à lutter contre toute forme de spéculation, de fraude ou de détournement. Avec l'arrivée de cette première cargaison, les préparatifs de l'Aïd El-Adha entrent dans une phase concrète, marquée par une stratégie d'anticipation et de régulation du marché. Cette démarche vise non seulement à garantir la disponibilité du bétail, mais aussi à préserver l'équilibre des prix, dans un contexte où la maîtrise du pouvoir d'achat demeure un enjeu central pour les ménages algériens à l'approche de cette fête religieuse majeure.

A. Benhizia

LE SECTEUR CULTUREL

SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, mardi à Niamey, à la signature d'un accord de coopération avec son homologue nigérien, Sidi Mohamed Almahmoud, visant à consolider les échanges culturels entre les deux pays, selon un communiqué rendu public mercredi dernier par le ministère.

Cette cérémonie s'est tenue en marge de la visite officielle effectuée en Niger par le Premier ministre Sifi Ghrieb, qui conduisait une délégation de haut niveau. L'accord signé reflète, selon la même source, une volonté politique affirmée des dirigeants des deux nations de placer la culture au cœur des dynamiques de développement économique et de rapprochement social dans la région sahélienne. Dans le détail, ce partenariat prévoit l'organisation réciproque de semaines culturelles, offrant ainsi aux populations algérienne et nigérienne l'opportunité de découvrir et de valoriser leurs patrimoines artistiques respectifs. Il ambitionne également de renforcer la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, à travers une meilleure coordination des dispositifs sécuritaires et techniques dédiés à la protection des sites et vestiges historiques. Par ailleurs, l'accord met l'accent sur le soutien aux industries culturelles, notamment le cinéma et la littérature, en encourageant les coproductions et en facilitant la participation des artistes aux manifestations internationales organisées dans les deux pays. Il prévoit également la tenue d'un festival commun dédié à l'art Imzad, symbole fort du patrimoine

culturel partagé dans la région. Les discussions entre les deux ministres ont, en outre, porté sur la préservation du patrimoine culturel, notamment à travers l'échange d'expertises dans la

restauration des sites historiques et la sauvegarde du patrimoine immatériel qui unit les peuples du Sahel.

Les deux pays, posent les bases d'une coopération culturelle structurante, capable de consolider les liens humains et de préserver un patrimoine commun menacé

Cheklat Meriem



ALGER ACCUEILLE LES JOURNÉES DU CINÉMA FÉMININ

La wilaya d'Alger abritera les "Journées du cinéma de la femme", édition dédiée à la défunte Biyouna, dans une ambiance mettant à l'honneur la créativité féminine dans le 7e art. Pendant trois jours, du 30 mars au 1er avril, la Cinémathèque d'Alger proposera une programmation riche mêlant projections de films de fiction et documentaires, ainsi que des rencontres et débats autour de la représentation de la femme au cinéma. Des ateliers de formation sont également prévus afin de soutenir et accompagner les jeunes talents.

L'événement sera marqué par un hommage particulier à plusieurs figures féminines ayant marqué l'histoire du cinéma algérien, notamment Bahia Rachedi, Nadia Labidi, Lydia Larini et Nadia Talbi. La manifestation verra également la participation d'un panel de cinéastes et de chercheuses de renom, parmi lesquelles Nedjma Zirar, Fatma Ouzzen, Hajar Sebata, Badra Hafiane et Samira Bensouda Hadj Djilali.

ALGER16

LA DES

DES RÉPONSES ATTENDUES AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORGE POUR 2026

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DÉPASSE LES PRÉVISIONS

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



PS5 PRO VS XBOX SERIES X ELITE

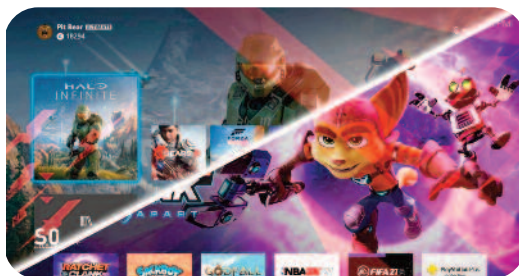
LE CHOC DES TITANS

Depuis le 22 janvier 2026, la sortie mondiale d'Arknight : Endfield a servi de catalyseur : le jeu vidéo console ne sera plus jamais le même.

Finis les compromis entre résolution et fluidité. Grâce à l'intégration massive de l'Intelligence Artificielle au cœur du hardware, Sony et Microsoft nous font entrer dans l'ère de la "Fidélité Totale".

L'ARCHITECTURE : LA PUISSANCE BRUTE DOPPLÉE
Sous le capot, les deux machines ont radicalement évolué pour répondre aux exigences des moteurs de nouvelle génération comme l'Unreal Engine 5.2+.

•PlayStation 5 Pro : Sony a misé sur un GPU



développeurs, évitant les micro-saccades en monde ouvert. •Xbox Series X Elite : Microsoft a conservé une base de 12 TFLOPS mais a totalement revu son architecture thermique et sa bande passante. La version "Elite" (souvent déclinée en édition Galaxy Black 2 To)

fluidité. Un jeu tournant à 60 FPS est "interpolé" par l'IA pour s'afficher en 120 FPS constants, offrant une réactivité parfaite dans les jeux d'action.

L'AVIS DE L'EXPERT

"En 2026, le goulot d'étranglement n'est plus la carte graphique, mais la vitesse de transfert des données. Avec des SSD atteignant 5,5 Go/s de série et des moteurs de décompression matérielle, le temps de chargement a tout simplement disparu du vocabulaire des joueurs."

RÉCAPITULATIF TECHNIQUE : QUELLE MACHINE POUR QUEL USAGE ?

Spécifications	PlayStation 5 Pro	Xbox Series X Elite
GPU / Puissance	16,7	12 TFLOPS
TFLOPS (Boosté)	12 TFLOPS	(Optimisé)
Technologie IA	PSSR 2.0 (Qualité)	Auto-SR (Fluidité)
Stockage de série amovible	2 To SSD (Galaxy Black)	2 To SSD
Audio	Tempest 3D (Spatial)	Dolby Atmos & DTS:X
Prix de lancement	799,99 €	699,99 €

LE VERDICT : UNE QUESTION D'ÉCOSYSTÈME

Le choix ne se fait plus sur la capacité à faire tourner un jeu, car les deux machines sont d'une efficacité redoutable. •Choisissez la PS5 Pro si vous possédez un casque PS VR2 ou si

vous êtes un puriste de l'image cherchant la finesse extrême des exclusivités Sony. Sa manette DualSense reste également l'outil d'immersion le plus sophistiqué grâce à son retour haptique de précision. •Optez pour la Xbox Elite si vous voulez le meilleur rapport qualité/prix via le Game Pass. Sa capacité à transformer d'anciens jeux en titres ultra-fluides (120 FPS) grâce à l'IA est un avantage massif pour les amateurs de rétrocompatibilité et de FPS compétitifs.

surpassant affichant 16,7 TFLOPS. Mais le vrai saut qualitatif vient de la gestion du Ray Tracing, désormais 2 à 3 fois plus performant que sur la PS5 classique. L'ajout de 2 Go de RAM DDR5 dédiée uniquement au système libère la totalité des 16 Go de GDDR6 pour les

utilise un NPU (Neural Processing Unit) dédié qui décharge le processeur principal des tâches de calcul d'image.

LE MATCH DES UPSCALERS : PSSR VS AUTO-SR

C'est le cœur de la guerre en 2026. Comment afficher de la 4K sans faire fondre la console ?

1. Le PSSR (Sony) : Le PlayStation Spectral Super Resolution utilise un modèle "Transformer" de seconde génération. Il analyse les vecteurs de mouvement pour reconstruire une image à partir d'une source 1080p ou 1440p. Le résultat est bluffant : sur un écran 4K, il est impossible de distinguer l'image reconstruite d'une image native.

2. L'Auto-SR (Microsoft) : Intégré à l'API DirectX 13, l'Auto-SR de Microsoft brille par sa génération d'images (Multi-Frame Generation). Là où Sony cherche la netteté absolue, Microsoft cherche la



ARC RAIDERS POURRAIT AJOUTER DES ARMES LÉGENDAIRES ORIENTÉES PVP, UNE IDÉE JUGÉE «COMPLÈTEMENT POSSIBLE»

Position des Développeurs

Virgil Watkins, lead designer chez Embark Studios, confirme que des armes légendaires PvP sont envisageables, mais insiste sur un équilibre strict pour éviter les kills instantanés sur joueurs avec bouclier et pleine santé. Il juge ce gameplay « profondément ennuyeux », privilégiant des pics de puissance temporaires avec coûts, risques et limites élevés, comme pour le Hullcracker ou l'Equalizer.

Contexte Roadmap 2026

La roadmap Escalation 2026 apporte déjà des changements majeurs : invasion d'oiseaux, nouveaux modes de matchmaking et deux augmentations épiques. Les armes légendaires actuelles visent plus le PvE (anti-Arc), mais des évolutions PvP pourraient émerger plus tard dans l'année si l'équilibre le permet.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

BRÛLURES D'ESTOMAC OU REFLUX GASTRO-ŒSOPHAGIEN

■ Un reflux gastro-œsophagien (RGO) correspond à la remontée le long de l'œsophage du contenu gastrique. Cette anomalie est liée à une défaillance du sphincter séparant l'œsophage de l'estomac. Le reflux gastro-œsophagien est un trouble très fréquent dans la population. Le tabac, l'alcool, le surpoids ou encore, la prise d'un repas copieux, sont autant de facteurs favorisant l'affection.

Le diagnostic est clinique, et éventuellement complété d'autres examens, comme une fibroscopie. Dans la plupart des cas, l'automédication et l'application de mesures hygiéno-diététiques (perte de poids, alimentation plus légère, etc.) sont suffisantes pour soulager un reflux. Parfois, le médecin prescrit un traitement médicamenteux ou propose une chirurgie.

QU'EST QUE LES BRÛLURES D'ESTOMAC ET LE REFLUX GASTRO-ŒSOPHAGIEN (RGO) ?

Le reflux gastro-œsophagien (RGO) est un trouble fonctionnel qui se caractérise par la remontée d'une partie du contenu de l'estomac dans l'œsophage. Celle-ci provoque une sensation de brûlure au niveau de l'estomac ou de l'œsophage appelée pyrosis. Entre 30 et 45% des adultes auraient un épisode au moins mensuel.

On distingue deux types de RGO :
Reflux gastro-œsophagien intermittent : Il ne provoque pas de complications et survient surtout après un repas, la nuit ou en position allongée. Ce type de reflux est considéré comme normal lorsqu'il reste peu fréquent, de courte durée et non douloureux ;
Reflux gastro-œsophagien fréquent et qui dure dans le temps : Il engendre de fortes remontées acides, fréquentes et persistantes. Il peut provoquer certaines complications du fait de l'acidité gastrique qui finit par irriter la muqueuse de l'œsophage. On parle d'œsophagite. Pendant les repas, l'estomac est chargé de digérer les aliments ingurgités en les malaxant (digestion mécanique) et en sécrétant un suc gastrique (digestion chimique) qui aide à la dégradation des aliments.

Lorsque le mécanisme du muscle anti-reflux (sphincter du cardia) entre l'estomac et l'œsophage est défaillant, l'organisme n'arrive plus à bloquer le passage du contenu de l'estomac qui finit par remonter anormalement dans l'œsophage. Ce reflux acide fait alors irruption dans la bouche et provoque une sensation de brûlure et d'acidité aiguë, désagréable. Le reflux gastro-œsophagien peut être favorisé par différents facteurs :
Certains médicaments (progestérone, médicaments de l'asthme et des maladies cardiovasculaires...) ;
Efforts fournis en toussant ;
Grossesse ;
Hernie hiatale (passage d'une partie de l'estomac de l'abdomen vers le thorax à travers l'orifice hiatal du diaphragme) ;
Pression excessive sur l'abdomen en cas de surpoids ;
Certains aliments ou boissons comme le tabac, l'alcool, les épices, les graisses, les repas copieux,

etc.

QUELS SYMPTÔMES ?

Le RGO peut se manifester par divers symptômes :
Régurgitations acides dues à un reflux du contenu gastrique qui remonte vers la bouche. A noter qu'il n'y a aucune nausée ou vomissement associé ;
Pyrosis ou brûlures qui remonte le long du sternum ;
Gênes digestives se traduisant par un hoquet ou des éructations ;
Douleurs dans la région avoisinant l'estomac. Si les brûlures d'estomac évoluent, elles peuvent provoquer une inflammation de l'œsophage (œsophagite) induisant ainsi une difficulté à avaler ou encore des manifestations respiratoires (toux chronique, enrouement de la voix, pharyngite, asthme ou encore érosion dentaire).

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DU REFLUX GASTRO-ŒSOPHAGIEN

Quel diagnostic ?

En cas de brûlures d'estomac intermittentes, d'intensité modérée, survenant dans certaines conditions (après un repas, en position allongée ou penchée en avant) et n'empêchant pas le patient de poursuivre ses activités habituelles, la consultation médicale n'est pas indispensable. En effet, l'automédication est généralement suffisante. En revanche, une consultation médicale est nécessaire :

Si malgré l'application des mesures hygiéno-diététiques et les traitements d'automédication, le reflux persiste ou s'aggrave ;
Pour les personnes de plus de 50 ans ayant un reflux gastro-œsophagien pour la première fois ;

Le trouble est potentiellement lié à un traitement ;
En cas de perte de poids rapide associée ;

Si d'autres symptômes sont associés comme des régurgitations douloureuses, une toux, des difficultés à avaler, etc.

La sensation de brûlure au niveau de l'estomac et de l'œsophage ainsi que les régurgitations acides permettent d'établir le diagnostic de reflux.

Une pH-métrie œsophagienne de 24 heures, c'est-à-dire la mesure de l'acidité dans l'œsophage, peut également être utile au diagnostic. Elle est surtout réalisée en présence de symptômes atypiques ou avant une intervention chirurgicale. Enfin, une fibroscopie haute permet d'établir un diagnostic différentiel et

de rechercher la complication œsophagienne du reflux acide : l'œsophagite peptique (inflammation de l'œsophage due au reflux).

Quel traitement ?

Pour les individus souffrant occasionnellement d'un reflux gastro-œsophagien, quelques mesures faciles à appliquer peuvent le soulager. En effet, de meilleurs réflexes alimentaires sont souvent suffisants :
Éviter les repas trop copieux. Il est conseillé de fractionner les repas ;
Identifier les aliments favorisant les brûlures d'estomac comme les graisses, les épices ou les boissons gazeuses, afin d'en consommer moins ;
Limiter les efforts physiques, et notamment la position penchée en avant, après avoir mangé ;
Ne pas s'allonger immédiatement après un repas. Il est mieux d'attendre environ 3 heures ;
Éviter de porter des vêtements qui serrent la taille ;
Dormir la tête légèrement surélevée et plutôt sur le dos ;
Limiter la consommation tabagique et alcoolique ;
En cas de surpoids, il est conseillé de pratiquer une activité physique et d'adapter son alimentation afin de perdre du poids. Si le reflux gastro-œsophagien persiste malgré les mesures prises, le patient peut avoir recours à certains traitements médicamenteux tels que :

Les alginates à prendre après un repas. Ils forment un gel visqueux dans l'estomac pour bloquer le reflux ;
Les antiacides qui permettent de neutraliser l'acidité de l'estomac ;
Ces médicaments sont disponibles sans ordonnance en pharmacie. Il est conseillé de bien respecter la posologie et les contre-indications indiquées sur l'emballage. Ces traitements doivent être utilisés sur une courte durée. Si les troubles persistent, une consultation médicale est indispensable. Le médecin peut prescrire plusieurs types de traitement. Ils ont pour objectif de soulager les symptômes, d'améliorer le confort quotidien, d'aider l'œsophage à cicatriser et de prévenir les récurrences. Les alginates et antiacides aident à calmer les symptômes. Ils ne permettent cependant pas la cicatrisation de l'œsophage en cas d'œsophagite. Ils doivent être pris ponctuellement. Les anti-H2 permettent de réduire les sécrétions gastriques acides. Ils soulagent le patient et favorisent la cicatrisation de l'œsophage. Les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) fonctionnent bien sur les œsophagites. Ils réduisent les sécrétions acides et favorisent la cicatrisation. Ils peuvent être utilisés pour prévenir les récurrences. En cas d'échec des traitements médicamenteux, des traitements chirurgicaux peuvent être proposés, tels que le montage anti-reflux (ex-opération de Nissen) ou encore des traitements endoscopiques tels que les radiofréquences. La chirurgie permet de corriger les éventuelles anomalies anatomiques à l'origine du reflux gastro-œsophagien. Le traitement a pour objectif la reconstitution de la barrière anti-reflux, et la correction d'une potentielle hernie hiatale.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.61.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

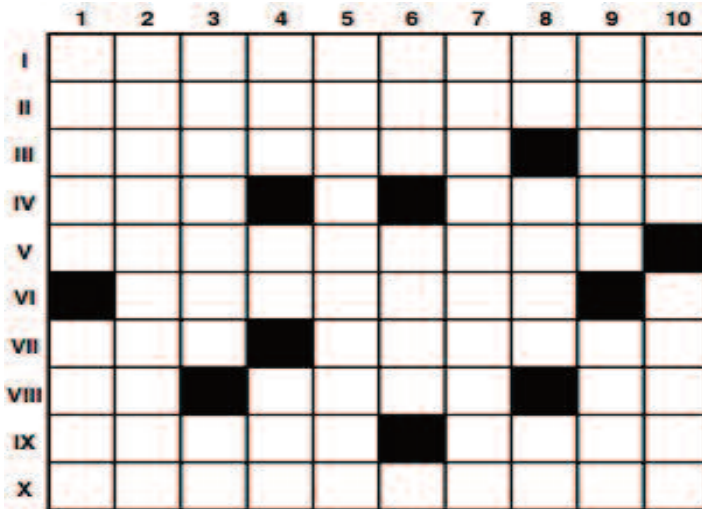
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1354



HORIZONTALEMENT

I. Essai au labo. II. Enigmatique. III. Champs de courses. Participe. IV. Pierre dure. Choisit. V. Sacrifiée par son père. VI. Appelasse. VII. Possessif. Magnifique personnage de roman. VIII. En vogue. Disparue. Rapport inversé. IX. Encre seiche. Senteur marine. X. Relatives à un équidé.

VERTICALEMENT

1. Abrasif. Sauf-conduit. 2. Instruments à bois. 3. Grands miroirs. Grecque. 4. Etablissements, en bref. Pronom. Dernière scène. 5. Rembauchai. 6. Courroux. Amateur de lentilles. 7. Cinéaste soviétique. 8. Négation. Fonds de bouteilles. Indéfini. 9. Sénat romain. Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec. 10. Sortie au théâtre. Catégories.

SOLUTION N°1353

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	R	R	O	N	N	I	E
II	E	T	O	U	R	D	E	R	I
III	G	O	D	E	T	C	N	R	S
IV	A	M	E	L	I	O	R	E	E
V	L	E	L	E	G	O			E
VI	O		D	E	I	L	E	O	N
VII	M	A	O		A	V	O	C	A
VIII	A	R	T		P	E	G	A	S
IX	N	U		D	E	S	I	R	N
X	E	M	A	U	X		E	T	A



RÈGLES DU JEU N° 1354

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

2			7	1	8			9
					4	1		
	6	4	9			8		
3	4		1		9	2		8
5								3
9		8	3		2		1	6
		9			3	5	6	
		2	5					
7			6	9	1			4

CHOISIS LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1353

7	3	6	8	4	5	2	1	9
2	5	4	7	1	9	6	8	3
9	8	1	6	3	2	5	4	7
3	2	9	1	8	6	4	7	5
5	1	8	9	7	4	3	2	6
6	4	7	5	2	3	1	9	8
1	6	3	4	9	8	7	5	2
4	9	5	2	6	7	8	3	1
8	7	2	3	5	1	9	6	4

MOTS MÊLÉS

U	M	L	S	V	I	E	N	N	E	L	L	I	L	A
O	O	V	E	I	B	A	L	I	D	T	U	N	I	S
D	N	A	N	L	R	D	V	A	U	L	O	P	S	A
N	A	L	E	E	A	O	A	I	B	E	E	B	S	M
A	C	G	H	V	S	L	Q	Y	L	K	S	U	O	A
M	O	E	T	R	I	P	O	L	I	N	I	N	N	D
T	T	R	A	S	L	L	I	N	N	R	I	D	N	A
A	S	V	N	U	I	N	L	E	D	L	I	U	E	M
K	I	D	O	C	A	N	B	E	R	R	A	O	S	M
S	R	B	K	M	O	A	G	E	D	B	E	C	O	A
D	A	K	A	R	G	V	B	A	U	O	R	S	F	N
K	P	N	M	D	T	E	M	J	P	G	A	O	I	E
A	A	M	A	N	A	R	I	T	A	O	A	M	A	M
P	I	D	B	A	S	E	M	O	R	T	U	R	I	O
S	A	C	A	R	A	C	R	A	B	A	T	R	P	L

ALGER
AMMAN
ATHENES
BAGDAD
BALE
BAMAKO
BERLIN
BOGOTA
BRASILIA
CANBERRA
CARACAS
DAKAR
DAMAS
DUBLIN
EREVAN

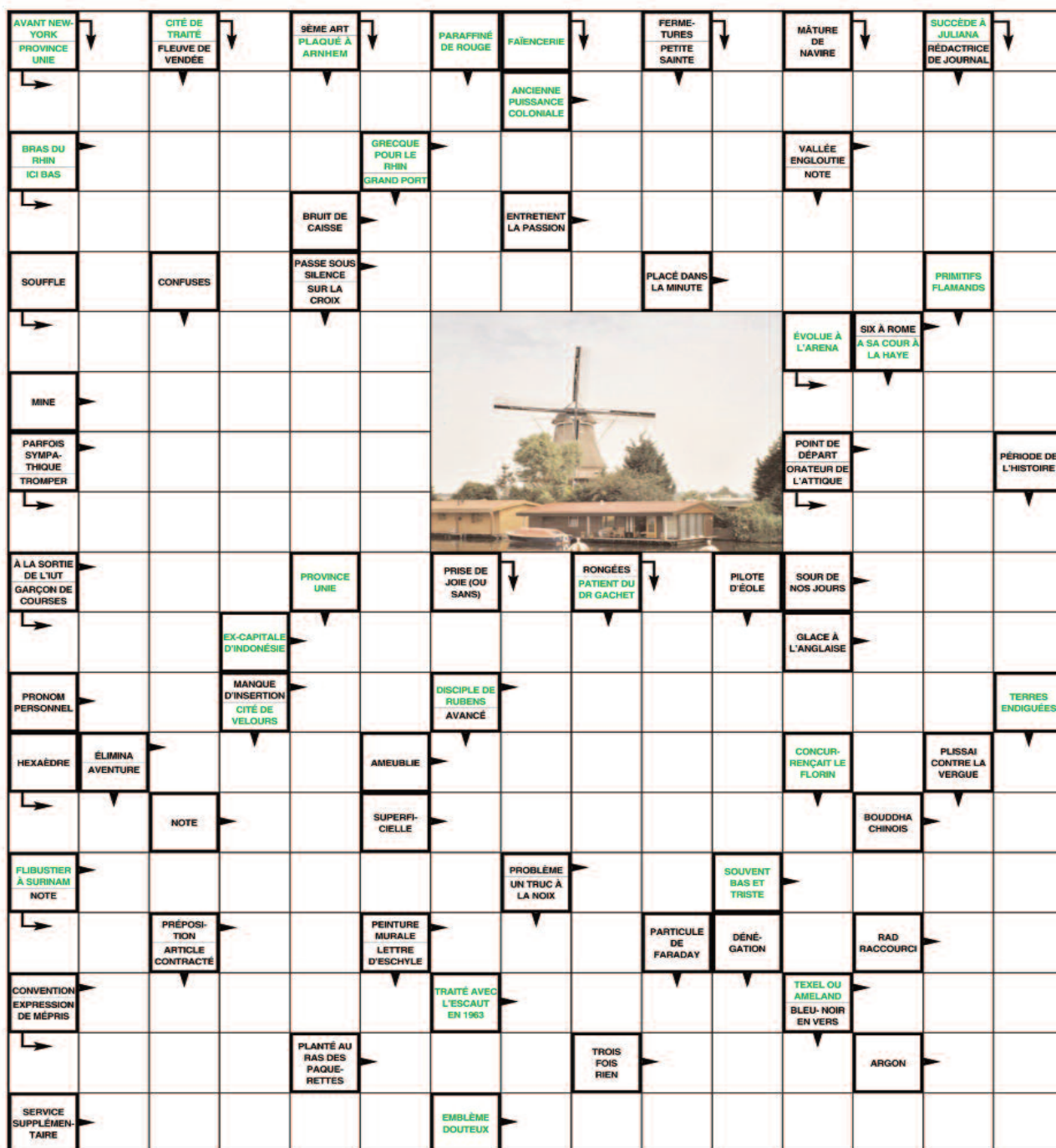
KABOUL
KATMANDOU
LILLE
LIMA
LISBONNE
LOME
LONDRES
MADRID
MANILLE
MONACO
MOSCOU
PANAMA
PARIS
PEKIN
PRAGUE

RABAT
RIYAD
ROME
SANAA
SEOUL
SINGAPOUR
SOFIA
TEHERAN
TIRANA
TRIPOLI
TUNIS
VARSOVIE
VIENNE
VILLE
VILNIUS

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°335

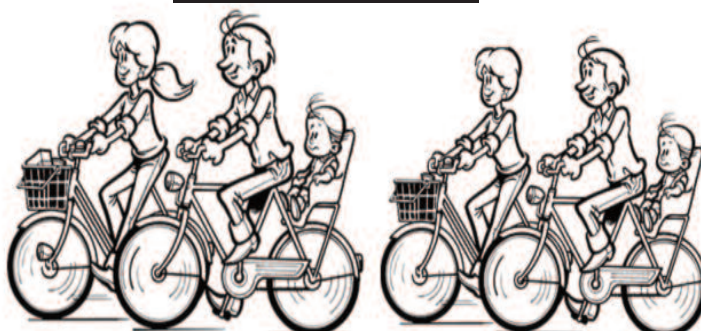
Le mot-mystère est : **MARSEILLE**

Mots Fléchés N°1342



LES 7 ERREURS

SOLUTION N°1341



FOOTBALL

CASEMIRO APPELLE AU RETOUR DE NEYMAR EN SÉLECTION

Après la défaite du Brésil face à la France lors d'un match amical disputé à Foxborough, le débat autour du retour de Neymar en sélection a immédiatement refait surface. Battue et encore en manque de repères, la Équipe du Brésil de football a affiché des lacunes inquiétantes, tant dans l'animation offensive que dans la solidité collective.

Malgré les critiques appuyées des médias brésiliens, les supporters présents au Gillette Stadium ont envoyé un message fort en scandant le nom de Neymar tout au long de la rencontre. Un soutien populaire qui contraste avec son absence actuelle et qui témoigne de l'attachement toujours intact du public à son numéro 10. Dans ce contexte, Casemiro a pris la parole avec franchise. Le capitaine brésilien a insisté sur l'importance du joueur de Santos FC, affirmant que son retour serait un atout majeur pour l'équipe. Selon lui, Neymar reste un élément à part, capable de faire basculer un match à lui seul grâce à sa créativité, sa technique et son expérience au plus haut

niveau. Il est même allé plus loin en le plaçant parmi les trois plus grands joueurs de sa génération, aux côtés de Cristiano Ronaldo et Lionel Messi. Casemiro a toutefois pris soin de nuancer ses propos, rappelant que malgré leur proximité, il ne lui appartient pas de décider des choix de sélection. Une manière d'éviter toute tension avec le sélectionneur Carlo Ancelotti, qui garde la main sur la gestion du groupe. Justement, Ancelotti s'est montré très clair sur la situation de Neymar. Pour lui, l'absence du joueur n'a rien à voir avec son niveau technique, qu'il juge toujours excellent. Le problème est avant tout physique. Le staff estime que Neymar n'évolue pas encore à 100 % de ses capacités, notamment en raison de ses blessures récurrentes et de son manque de rythme. L'objectif est donc de lui permettre de retrouver une

condition optimale avant d'envisager un retour. Cette position s'inscrit dans une logique de prudence, à l'approche d'échéances importantes comme la Coupe du monde 2026. Ancelotti semble vouloir construire un groupe compétitif basé sur des joueurs pleinement opérationnels, tout en laissant la porte entrouverte à Neymar si celui-ci parvient à revenir à son meilleur niveau. À 34 ans, l'ancien joueur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain reste déterminé à rejouer avec la sélection. Son retour à Santos a été pensé comme une étape clé pour retrouver du temps de jeu et de la confiance, même si ses performances restent irrégulières en raison de pépins physiques persistants. Ainsi, la situation de Neymar avec le Brésil demeure incertaine mais pas totalement compromise. Entre le soutien de ses coéquipiers, la pression des supporters et les exigences du staff technique, tout dépendra désormais de sa capacité à retrouver une condition physique irréprochable. Si tel est le cas, un retour sous le maillot auriverde reste envisageable dans les mois à venir.

A.Amine

TENNIS

Goffin arrêtera en fin de saison

Une page du tennis belge va se tourner à la fin de la saison. Considéré comme le meilleur tennisman de l'histoire du « plat pays », David Goffin, qui fêtera ses 36 ans en décembre, va arrêter sa carrière. Il a annoncé la nouvelle ce vendredi via une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux.

« Certaines décisions restent en vous pendant un long moment. J'ai tout donné pour ce sport, et le tennis m'a donné plus que ce que j'aurais pu imaginer. Les matchs, les batailles, les victoires, les défaites, les émotions, les personnes qui étaient là à mes côtés... Et c'est pourquoi cette décision a été l'une des plus difficiles de ma vie. Ce sera ma dernière saison », déclare le natif de Rocourt.

Si cette décision est difficile, elle semble s'imposer pour le Belge, qui n'a pas remporté le moindre match en 2026, échouant quatre fois, que ce soit sur le circuit Challenger ou en qualifications du Masters 1000 d'Indian Wells. Il pointera autour de la 178e place mondiale lundi prochain. Une fin de carrière difficile pour Goffin, lui qui a débuté sur le circuit professionnel en 2009. Mais elle ne fera pas occulter le talent du tennisman. David Goffin a en effet remporté six tournois sur le circuit ATP, mais un seul en ATP 500, celui de Tokyo en 2017 où il avait battu Adrian Panatta en finale. Il a également disputé neuf autres finales, dont celle du Masters 2017, perdue contre Grigor Dimitrov et celle du Masters 1000 de Cincinnati en 2019, perdue contre Daniil Medvedev.

La saison 2017 a été la plus belle de sa carrière, puisqu'il a disputé cinq finales et joué un quart de finale à l'Open d'Australie. Il avait alors atteint la 7e place mondiale, en novembre. Quart de finaliste à quatre reprises en Grand Chelem, il n'est en revanche jamais parvenu à rallier le dernier carré. David Goffin a également contribué à qualifier la Belgique pour deux finales de Coupe Davis, mais cela s'est conclu par une défaite, contre la Grande-Bretagne en 2015 et la France en 2017. Les fans du joueur belge, papa d'une petite Emma depuis 2024, vont encore pouvoir profiter de lui pendant sept mois. Mais à l'instar de Gaël Monfils et Stan Wawrinka, c'est autre un joueur emblématique des années 2010 qui va tirer sa révérence.



BASKET-BALL - NBA

Les Knicks bluffés par le jeu des Hornets

On pensait que les Hornets passaient un test cette nuit face aux Knicks, mais en fait, c'était tout l'inverse ! Ce sont bien les Knicks qui étaient sur le grill pour cette rencontre, et ils ont été largement dominés. Pourtant, depuis deux mois, les joueurs de Mike Brown possèdent la meilleure défense de toute la NBA, mais rien ne résiste, en ce moment, à la formidable attaque des Hornets.

« Ils ont très bien joué. Ils ont été physiques », témoigne Josh Hart. « J'ai l'impression qu'on avait un temps de retard. Quand une équipe joue à ce rythme et avec cette intensité physique, ça ne peut pas bien se passer. Ils jouent comme s'ils avaient été propulsés par un canon ! ».

C'est vrai que la vitesse de jeu des Hornets impressionne, et tout part de leur domination au rebond. Il n'y a pas de « sept pieds » dans la raquette, ni de joueurs de 120 kilos et plus, mais à l'image de Moussa

Diabaté, le rebond est une affaire collective et d'énergie à Charlotte.

« Ils nous ont écrasés au rebond », souligne Mike Brown. « On a besoin de plus de production dans ce domaine que ce qu'on a obtenu. Si vous jouez à l'extérieur et que vous vous faites dominer au rebond avec 43 prises à 24, il n'y a même pas photo, parce qu'on n'a pas imposé de présence physique. On n'a pas frappé les premiers. » Autre reproche du coach des Knicks à ses joueurs, la défense sur pick-and-roll : « Notre défense sur pick-and-roll n'était pas bonne, et en partie parce qu'ils posaient d'excellents écrans, très physiques. Et nous n'avons pas fait du bon travail pour nous entraîner sur ces situations. » Le mot de la fin pour Jalen Brunson, interrogé sur la différence entre les Hornets du début de saison, et ceux de ce début d'année. « À 100%, ils ont changé ! Vu de l'extérieur, on dirait qu'ils ont tous adhéré à un style de jeu et au collectif. Et ils sont excellents ! »

Si les Hornets parviennent à se hisser dans le Top 6, les deux formations pourraient se retrouver au premier tour des playoffs...

RÉUNION DU DERNIER BUREAU FÉDÉRAL LE CALENDRIER NATIONAL ADAPTÉ AUX RENDEZ-VOUS AFRICAINS

La dernière réunion du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, tenue en fin de semaine écoulée a donné lieu à plusieurs décisions importantes, dont le réaménagement du programme du mois d'avril des compétitions nationales, désormais adapté aux rendez-vous continentaux de nos deux représentants, le CRB et l'USMA, concernés par les prochaines demi-finales de la coupe de la CAF.

Le conclave qui s'est déroulé sous la présidence du président de la FAF Walid Sadi fut d'ailleurs une occasion pour ce dernier de renouveler les félicitations de l'instance qu'il dirige aux deux clubs algérois qui continuent à se distinguer à ce tour avancé de la compétition continentale. Partant, «le Bureau fédéral a recommandé à la LFP d'accompagner ces clubs en procédant à un aménagement de leur calendrier, afin de leur permettre d'aborder cette échéance continentale dans les meilleures conditions», souligne au passage le communiqué diffusé au lendemain de la réunion. C'est ainsi que le programme des compétitions nationales (championnat et coupe d'Algérie) qui chevauchait jusque-là avec les deux rendez-vous africains du CRB et de l'USMA



a été revu. Un tout nouveau calendrier, soigneusement adapté aux engagements des deux clubs, est donc mis en place pour le mois d'avril. Pour commencer la 25^e journée de Ligue 1 est programmée pour les vendredi 3 et samedi 5 avril, avec quatre rencontres au programme chaque jour. Ainsi CR Belouizdad – ES Mostaganem, ASO Chlef – USM Alger, MB Rouissat – O Akbou, et CS Constantine – MC Oran sont fixes pour le vendredi 3 avril, tandis que ES Sétif – ES Ben Aknoun, MC El Bayadh – JS Kabylie, JS Saoura – MC Alger, et USM Khenchela – Paradou AC se joueront le samedi 4 avril. La 26^e journée interviendra les jeudi 9 avec quatre premiers matchs à l'affiche à savoir MC Oran – MB Rouissat, ES Mostaganem – USM Khenchela, O Akbou – ES Sétif, MC Alger – MC El Bayadh, et Paradou AC – JS Saoura. La suite des rencontres dont JS Kabylie – CS Constantine, et ES Ben Aknoun – ASO Chlef est programmée pour le lendemain vendredi 10 avril, au moment où le choc USM Alger – CR Belouizdad est justement renvoyé à une date ultérieure pour permettre au CR Belouizdad de jouer son match aller des demi-finales de la coupe de

la Confédération, contre le Zamalek, le jour même. L'USM Alger livrera sa manche aller contre les marocains de l'OC Safi, 24 heures après, soit le samedi 11 avril au stade du 5 juillet. La 27^e journée du championnat national projetée pour les jeudi 16, et vendredi 17 avril sera également amputée des deux matchs du CR Belouizdad, et de l'USM Alger. Le premier devait recevoir l'ES Ben Aknoun, les

usmistes, l'ES Mostaganem. Ce qui fait que seuls CS Constantine – MC Alger, ES Sétif – MC Oran, et JS Saoura – USM Khenchela se joueront le jeudi 16 avril, et les trois matchs restant de cette 27^e journée ASO Chlef – O Akbou, MB Rouissat – JS Kabylie, et MC El Bayadh – Paradou AC sont programmés le vendredi 17 avril. En fait, si le CR Belouizdad et l'USM Alger sont épargnés cette fois encore, c'est pour leur permettre d'envisager leurs matchs retours des demi-finales de la CAF respectifs en déplacement prévus le dimanche 19 avril, en Egypte pour le CRB, et au Maroc pour l'USMA, dans de bonnes conditions. Ensuite le championnat observera une halte pour permettre de solder certains matchs en retard dont O Akbou – JS Kabylie, et ES Ben Aknoun – MC Alger, comptant pour la mise à jour de la 18^e journée, prévus le mardi 21 avril. Mais aussi permettre le déroulement des demi-finales de la coupe d'Algérie 2026 CS Constantine – CR Belouizdad et CA Batna – USM Alger décalées au vendredi 24 avril prochain. Enfin le mardi 28 avril, se joueront les matchs de retard de la 18^e journée, à savoir USM Alger – Paradou AC, et CR Belouizdad – USM Khenchela, et ceux de la 19^e journée dont MC Alger – O Akbou, et JS Kabylie – MC Oran.

Djaffar C.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL AMATEUR

La finale des play-offs d'accèsion le 15 mai

Il est déjà entendu que la nouvelle réglementation d'accèsion en Ligue 1 sera appliquée cette fin de saison. Pour rappel les deux premiers de chaque groupe (centre-est, et centre-ouest) accéderont directement en Ligue 1. Mais un troisième billet est réservé un troisième meilleur candidat des deux groupes. Sauf que ce dernier sera désigné en passant par des play-offs qui concernera les deux deuxièmes et troisièmes des deux groupes, appelés à se départager en deux tours à éliminations directes, demi-finales et finale. A ce titre le bureau fédéral a d'ores et déjà entériné, lors de sa dernière réunion tenue

mardi passé, les dates arrêtées par la LNFA, pour play-offs. «Les play-offs d'accèsion seront programmés les 08 et 09 mai 2026 pour les demi-finales et le 15 mai pour la finale. Les rencontres se dérouleront avec la VAR et encadré par des arbitres internationaux», a mentionné le communiqué du bureau fédéral. Par une mise en garde sérieuse a été adressée à travers le même document à l'intention des «clubs qui n'ont pas encore régularisé leurs dettes seront mis en demeure d'assainir leur situation avant le 22 avril 2026, sous peine de l'application des mesures coercitives conformément au règlement». D. C.

CAN 2026 FÉMININE

Deux matchs amicaux face à l'Afrique du Sud en avril à Johannesburg

La sélection nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux face à son homologue sud-africaine à Johannesburg, les 14 et 17 avril 2026, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Ces deux rencontres amicales, s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, prévue du 25 juillet au 16 août prochains, selon la même source.

L'équipe algérienne sous la conduite du sélectionneur Farid Benstiti effectuera une étape de préparation qui débutera le 7 avril prochain à Alger et se poursuivra jusqu'au 10 avril, avant le départ de la délégation vers l'Afrique du Sud.

Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales début mars au Caire contre son homologue égyptienne remportées (3-0) et (3-2).

La sélection algérienne, qui fera partie pour la 7^e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluant dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux tab : 2-4).

Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

CYCLISME / TOUR D'ALGÉRIE 2026

Plus de 25 pays attendus pour la 26^e édition

La 26^e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2026), prévue du 17 au 28 avril prochain, devrait enregistrer la participation de plus de 25 pays, a annoncé auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Le TAC-2026 se déroulera en plusieurs étapes à travers les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès et Tizi Ouzou. Le coup d'envoi de cette manifestation internationale sera donné le 17 avril depuis la ville d'Oran, tandis que l'arrivée est prévue à Tizi Ouzou le 26 du même mois.

Le Tour d'Algérie cycliste sera suivi du Grand Prix international d'Alger, prévu les 27 et 28 avril, selon la même source.

La Fédération a souligné que ces manifestations internationales, inscrites au calendrier de l'Union cycliste internationale, constituent "un moyen efficace de promotion touristique de l'Algérie".

Début mars, la Fédération algérienne de cyclisme avait organisé une réunion de coordination élargie, regroupant



différents secteurs ministériels, les instances concernées ainsi que des représentants des corps de sécurité, en vue d'assurer une préparation globale de cet événement international. Cette, à laquelle ont pris part le président de la Fédération, Kheireddine Barbari, ainsi que les membres du comité d'organisation, a été principalement consacré aux aspects organisationnels, logistiques et sécuritaires, avec un accent particulier sur la nécessité de réunir toutes les conditions de réussite de cette édition, notamment en matière de sécurisation des parcours, d'accueil des délégations participantes et de couverture technique et médiatique.

Lors de cette rencontre, le programme général du Tour a également été présenté, en plus d'un exposé des différentes compétitions internationales de cyclisme que la capitale abritera au cours du mois de mai prochain. Pour rappel, le coureur algérien Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling) avait remporté le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), lors de la dernière étape course entre Ouargla et Hassi Messaoud sur une distance de 83,5 km, et remportée par son compatriote et coéquipier, Hamza Yacine.



KINSHASA – Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a averti contre l'aggravation de la crise de protection des enfants et de la montée des menaces visant les travailleurs humanitaires en République démocratique du Congo (RDC), sur fond d'escalade des violences dans l'est du pays.

NEW YORK - Les marchés occidentaux ont battu en retraite jeudi dernier, affectés par la situation au Moyen-Orient et la hausse du pétrole, la technologie souffre particulièrement.

PEKIN - Le satellite SMILE (Solar Wind Magnetosphere Ionosphere Link Explorer), développé conjointement par l'Académie des sciences de Chine (ASC) et l'Agence spatiale européenne (ASE), a achevé les préparatifs de pré-lancement sur le site de lancement de Kourou, en Guyane française, et son lancement est prévu le 9 avril prochain, a annoncé jeudi dernier l'ASC.

BANGUI - La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a annoncé la fermeture, d'ici fin mars, d'une vingtaine de ses bases à travers le pays, ont rapporté jeudi dernier des médias locaux.

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE AU SECTEUR DES MINES ET DE L'ACIER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi dernier une réunion de travail consacrée au secteur des mines et de l'acier.



RÉUNION DU GOUVERNEMENT ACCÉLÉRATION DES RÉFORMES DANS L'ÉDUCATION ET LES INFRASTRUCTURES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé jeudi dernier une réunion gouvernementale consacrée à l'examen des dossiers relatifs à des secteurs vitaux tels que l'éducation, et les infrastructures a indiqué un communiqué des services du premier ministre. Dès l'ouverture de la réunion, le gouvernement a procédé à l'examen du projet de décret exécutif définissant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'enseignement privés. Ce décret porte notamment sur l'établissement d'un nouveau cahier des charges applicable aux établissements d'enseignement privés,



définissant les exigences nationales en matière d'éducation, de technique et d'administration. Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif déclarant d'utilité publique le projet de construction des ronds-points de Saoula et Baba Ali, ainsi

que des infrastructures connexes, dans la wilaya d'Alger. Ce plan fait partie du programme de développement et de mise à jour du réseau routier de la capitale, dont l'objectif principale est d'améliorer le flux de circulation et à renforcer la

capacité du réseau routier secondaire et son lien avec les routes principales. Enfin, dans le cadre de l'examen continu des feuilles de route sectorielles pour la période 2026-2028, le gouvernement a également étudié les projets relatifs à plusieurs secteurs clés, notamment la justice, le logement, l'urbanisme et la ville, la culture et les arts, les postes et télécommunications, ainsi que le tourisme et l'artisanat. L'objectif est d'élaborer des programmes de développement intégrés qui améliorent la performance de ces secteurs et permettent d'atteindre les objectifs de développement durable.

Abir Menasria

4^e ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DES MEILLEURS TRAVAUX SCOLAIRES SUR «LA CONSTITUTION ET LA CITOYENNETÉ»

DES ÉLÈVES LAURÉATS DISTINGUÉS

Une cérémonie de distinction en l'honneur des élèves lauréats de la 4^{ème} édition du concours national des meilleurs travaux scolaires sur le thème "La Constitution et la Citoyenneté", organisé par la Cour constitutionnelle en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale sous le slogan "La Constitution, conscience et engagement", s'est déroulée jeudi soir à Alger.

Placé sous la supervision de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, ce concours s'inscrit dans le cadre des efforts de la Cour visant à "promouvoir la culture constitutionnelle et à l'ancrer au sein de la société et chez les jeunes générations". Cette quatrième édition, destinée aux élèves des niveaux moyen et secondaire, constitue une "preuve tangible de l'intérêt majeur que porte la Cour à la diffusion de la culture constitutionnelle auprès des jeunes, en tant que pilier fondamental pour la formation d'un citoyen conscient de ses droits constitutionnels garantis et imbu de ses devoirs envers sa société et sa patrie". A cette occasion, Mme Aslaoui a souligné, dans une allocution, que l'éducation des enfants et l'inculcation des valeurs de responsabilité envers la société et la patrie relèvent de la "responsabilité de tous", précisant que la Cour constitutionnelle, "partant de sa contribution à la diffusion de la culture constitutionnelle chez les jeunes, poursuit, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, l'organisation de ce concours national dans sa quatrième édition". Cette initiative vise également à encourager les élèves à "s'attacher aux valeurs civilisationnelles de la nation et à l'identité nationale, tout en contribuant à la promotion de leur culture juridique et de leur sens civique", a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, la présidente de la Cour a annoncé la création, sur le site électronique de l'institution, d'un espace dédié aux enfants intitulé "Le portail constitutionnel des jeunes", qui permet aux élèves de découvrir la Constitution et la Cour constitutionnelle, illustrant ainsi l'importance capitale de doter les générations montantes des "valeurs de citoyenneté et de la fierté d'appartenance à cette patrie sacrée, étant le réservoir de la nation, son avenir et son espoir pour relever les défis politiques, économiques, sociaux et culturels du pays". De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a estimé que ce concours constitue un "rendez-vous éducatif d'excellence et le fruit d'un partenariat solide entre le ministère et la Cour constitutionnelle", qui contribue à "consacrer le statut de l'école algérienne en tant qu'espace de construction de la conscience et d'ancrage des valeurs", afin de "renforcer la culture constitutionnelle et la citoyenneté chez les générations futures et de les sensibiliser à leurs responsabilités envers leur société". Il a ajouté que ces objectifs concordent avec les "grandes finalités de l'école algérienne visant à former des jeunes conscients de leurs droits et devoirs, capables d'influer positivement sur leur environnement et armés de connaissances juridiques et culturelles les habilitant à participer activement à l'édification de leur patrie", réitérant l'attachement de son secteur au "renforcement des valeurs nationales et de la citoyenneté active chez les jeunes à travers les programmes d'enseignement et les différentes activités et manifestations organisées avec les partenaires institutionnels".

APS

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE DE FRANCE À ALGER CONVOQUÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le chargé d'affaires de l'Ambassade de France à Alger a été convoqué jeudi dernier au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) pour protester, dans les termes les plus fermes, contre le renouvellement, hier mercredi, pour une durée supplémentaire d'une année, de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien, indique un communiqué du MAE. "Le chargé d'affaires de l'Ambassade de France à Alger a été convoqué le 26 mars courant au siège du ministère des Affaires étrangères. Cette convocation a eu pour objet d'élever, dans les termes les plus fermes, une protestation contre le renouvellement, hier, pour une durée supplémentaire d'une année, de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien", précise la même source.

"L'attention du diplomate français a été fermement appelée sur le fait que l'agent consulaire algérien faisait déjà l'objet d'une détention provisoire d'une année et ce, depuis le mois d'avril 2025, en dépit de son statut protégé au titre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963".

Dans ce même contexte, "il lui a été fait part d'une très vive réprobation quant au traitement inqualifiable que subit l'agent consulaire algérien depuis son incarcération et qu'a permis de révéler la première visite consulaire autorisée dont il a bénéficié le 17 mars courant", note le communiqué. "Enfin, il a été notifié au chargé d'affaires français le fait que cette décision difficilement justifiable ou recevable aura inévitablement des conséquences sur le cours normal des relations algéro-françaises", conclut la même source. APS